



14ème législature

Question N° : 7695	De M. Jean Grellier (Socialiste, républicain et citoyen - Deux-Sèvres)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >élèves	Analyse > cartables. poids.
Question publiée au JO le : 23/10/2012 Question retirée le : 30/10/2012 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le poids des cartables des élèves du secondaire, en particulier du collège et des possibilités qui pourraient être développées pour les alléger. Dans ce cadre, certaines communautés éducatives réfléchissent à l'utilisation de tablettes numériques. Toutefois, il semblerait que le coût d'acquisition de manuels scolaires en format numérique s'avère aussi onéreux qu'en format papier et que certains manuels scolaires ne soient pas disponibles en format numérique pour pouvoir être utilisés sur tablette. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour alléger le poids des cartables et si la réponse numérique lui semble adaptée en tout ou partie pour les manuels scolaires.